

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1513

8 août 2006

SOMMAIRE

Agorespace Development S.A., Luxembourg	72586	Eurotrust Corporate Services S.A., Luxembourg .	72607
Alliance Santé Europe S.A., Luxembourg	72623	Fimeris S.A., Luxembourg	72622
Alliance Santé Participations S.A., Luxembourg ..	72596	Foncière Béatrice Lux S.A., Luxembourg	72597
Alliance Santé Participations S.A., Luxembourg ..	72596	FPM Funds, Sicav, Luxembourg	72581
Amot Holding S.A., Luxembourg	72599	FPM Funds, Sicav, Luxembourg	72582
Ananas S.A., Luxembourg	72620	Frabel Holding S.A., Luxembourg	72624
Antenne Technique et Commerciale S.A., Luxem- bourg	72597	Gavi S.A., Luxembourg	72591
Aquarius Media, S.à r.l., Mamer	72600	Gavi S.A., Luxembourg	72591
Arcelor Holding, S.à r.l., Luxembourg	72623	Générale de Mécanique Luxembourg S.à r.l., Lu- xembourg	72585
Arcelor Projects, S.à r.l., Luxembourg	72621	Gero Investments Lux, S.à r.l., Luxembourg	72594
Avenida del Mar S.A., Luxembourg	72593	Gero Investments Lux, S.à r.l., Luxembourg	72596
Baker & Norton Associates S.A., Luxembourg	72591	Gestion Lion Investment Fund S.A., Luxembourg	72592
Bâloise Fund Invest (Lux), Sicav, Luxembourg	72590	Geyser S.A., Luxembourg	72621
Bourns (Luxembourg), S.à r.l., Münsbach	72590	Goudsmit & Tang Management Company, S.à r.l., Luxembourg	72597
Britomatis S.A., Luxembourg	72594	Heavy Transport Finance (Luxembourg) S.A., Lu- xembourg	72583
C.I.W., Compagnie Immobilière de Weismerskirch S.A., Luxembourg	72594	Heavy Transport Finance (Luxembourg) S.A., Lu- xembourg	72583
Complus Holding S.A., Luxembourg	72583	IIG Holding S.A., Luxembourg	72623
Cothean Luxembourg, S.à r.l., Munsbach	72590	Immo Nord S.A., Luxembourg	72582
Davidson Finance & Co S.A., Luxembourg	72602	Immoparis S.A., Luxembourg	72607
Delverde Holding S.A., Luxembourg	72611	ING Trust (Luxembourg) S.A., Luxembourg	72613
Desalline S.A.H., Luxembourg	72587	Investpol S.A., Luxembourg	72603
Desalline S.A.H., Luxembourg	72589	Isprat S.A., Luxembourg	72621
Diafin International S.A., Luxembourg	72619	Juvaco S.A.H., Luxembourg	72624
Digital Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	72615	Kiribati S.à r.l., Luxembourg	72593
DWS Dynamic, Sicav, Luxembourg	72579	Laboratoires Aequilibrium S.A., Steinsel	72600
DWS Funds, Sicav, Luxembourg	72580	Laboratoires Aequilibrium S.A., Steinsel	72602
DWS Hedge, Sicav, Luxembourg	72580	Linie Holding S.A., Luxembourg	72602
DWS Invest, Sicav, Luxembourg	72579	Locapress S.A., Luxembourg	72616
Dynamic Funds, Sicav, Luxembourg	72580	Luffin S.A., Luxembourg	72589
Eichys Investments S.A.	72622	Lumina Financing 2 S.C.A., Luxembourg	72612
Eichys Investments S.A.	72622	Lumine S.A., Luxembourg	72623
Eichys Investments S.A.	72622	Lux-Investment Advisors S.A., Luxembourg	72578
Eltron S.A., Luxembourg	72585	Luxanimation Participation S.A., Luxembourg	72603
European Retail Asset Management (ERAM), S.à r.l., Luxembourg	72610	M Immobilier S.A., Luxembourg	72612
European Retail Asset Management (ERAM), S.à r.l., Luxembourg	72611	M Immobilier S.A., Luxembourg	72612
Eurotrust Corporate Services S.A., Luxembourg . .	72606	M Immobilier S.A., Luxembourg	72612

M Immobilier S.A., Luxembourg	72612	Sisen International S.A., Luxembourg	72587
M Immobilier S.A., Luxembourg	72612	Siser, S.à r.l., Luxembourg	72590
Marvie S.A., Luxembourg	72620	Sival International S.A., Luxembourg	72613
Mete S.A., Luxembourg	72593	Société d'Engineering et de Participations Immo- bilières S.A., Luxembourg	72608
Mete S.A., Luxembourg	72593	Société du Parking des Martyrs S.A., Luxem- bourg	72594
MFS Investment Management Company (Lux) S.A., Luxembourg	72602	Synergiums S.A., Bertrange	72583
Obelisque S.A., Luxembourg	72616	Synergiums S.A., Bertrange	72584
Optimo Finance Holding S.A., Luxembourg	72592	Telemaque, Sicav, Steinsel	72623
Opus Major S.A., Luxembourg	72600	TL Investments S.A., Luxembourg	72592
Opus Major S.A., Luxembourg	72600	VAC Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	72585
Pai Investment S.A., Luxembourg	72624	Value Star, Sicav, Luxembourg	72581
Paraty Consulting S.A., Luxembourg	72616	Vector Investments A2, S.à r.l., Luxembourg	72613
Patrimoine Chamois S.A., Luxembourg	72603	Vector Investments A2, S.à r.l., Luxembourg	72615
Patrimoine Les Bleuets S.A., Luxembourg	72603	W.L.F. World Line Formula S.A., Luxembourg	72617
Patrimoine Lys Martagon S.A., Luxembourg	72608	W.L.F. World Line Formula S.A., Luxembourg	72619
Patrimoine Marmotte S.A., Luxembourg	72608	Watson Investment S.A., Luxembourg	72582
Pendragon Holding S.A., Luxembourg	72593	Watson Investment S.A., Luxembourg	72582
Primorec S.A., Differdange	72620	Weblogistics, S.à r.l., Howald	72599
Real Estate Investment 2, S.à r.l., Luxembourg	72591	Westley International S.A., Luxembourg	72620
Resto DPS, S.à r.l., Rombach-Martelange	72616	Westridge Holdings S.A., Luxembourg	72579
S-Consulting S.A., Luxembourg	72587	Westridge Holdings S.A., Luxembourg	72579
Sanderson International S.A., Luxembourg	72619	Wizart Invest S.A., Luxembourg	72616
Sarnafin S.A., Luxembourg	72586	Ziglione Participations Luxembourg S.A., Luxem- bourg	72581
Schenck Process S.A., Luxembourg	72608	Zouga (1) S.A., Luxembourg	72599
Schenck Process S.A., Luxembourg	72610		
Serveco A.G., Diekirch	72597		
Serveco A.G., Diekirch	72599		

LUX-INVESTMENT ADVISORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 6A, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 98.746.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2006

I. Nominations statutaires:

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2005, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé jusqu'à la présente Assemblée Générale.

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Roland Werdel de ses fonctions d'administrateur, avec effet au 28 mars 2006.

Le mandat des Administrateurs venant à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en mai 2007:

	Adresses professionnelles:
M. Jean-Claude Finck, président	1, Place de Metz, L-2954 Luxembourg
M. Michel Birel, administrateur	1, Place de Metz, L-2954 Luxembourg
M. Ernest Cravatte, administrateur	48-50, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg
M. Pit Hentgen, administrateur	10, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
M. Norbert Nickels, administrateur	1, Place de Metz, L-2954 Luxembourg

II. Nomination du Réviseur d'Entreprises:

L'Assemblée constate que le mandat du Réviseur d'Entreprises, ERNST & YOUNG S.A., a été fixé jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination de ERNST & YOUNG S.A. pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en mai 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2006.

Certifié sincère et conforme
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-B04616. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053156.03/1122/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

DWS INVEST, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
H. R. Luxemburg B 86.435.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 22. März 2006

Die Generalversammlung bestätigt folgende Änderungen im Verwaltungsrat: Mit Wirkung vom 31. Dezember 2005 ist Herr Oliver Behrens aus dem Verwaltungsrat ausgeschieden. Seit dem 1. Januar 2006 gehören Herr Klaus-Michael Vogel und Herr Dr. Stephan Kunze dem Verwaltungsrat an. Mit Wirkung vom 1. Januar 2006 übernimmt Herr Klaus-Michael Vogel den Vorsitz im Verwaltungsrat.

Damit setzt sich der Verwaltungsrat wie folgt zusammen:

Klaus-Michael Vogel (Vorsitzender),
Dr. Stephan Kunze,
Alan Crutchett,
Jochen Wiesbach.

DWS INVESTMENT S.A.
Verwaltungsgesellschaft
S. Schlaadt / K. Frank

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01117. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052116.02//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

DWS DYNAMIC, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
H. R. Luxemburg B 109.452.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 15. März 2006

Die Generalversammlung bestätigt folgende Änderungen im Verwaltungsrat: Mit Wirkung vom 31. Dezember 2005 ist Herr Axel-Günter Benkner aus dem Verwaltungsrat ausgeschieden. Seit dem 1. Januar 2006 gehören Herr Dr. Stephan Kunze und Herr Jochen Wiesbach dem Verwaltungsrat an.

Damit setzt sich der Verwaltungsrat wie folgt zusammen:

Klaus-Michael Vogel (Vorsitzender),
Dr. Stephan Kunze,
Ernst Wilhelm Contzen,
Jochen Wiesbach.

DWS INVESTMENT S.A.
Verwaltungsgesellschaft
S. Schlaadt / K. Frank

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01119. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052126.02//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

WESTRIDGE HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxemburg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxemburg B 85.978.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01793, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052615.03/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

WESTRIDGE HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxemburg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxemburg B 85.978.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01797, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052618.03/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

DWS HEDGE, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
H. R. Luxemburg B 104.431.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 15. März 2006

Die Generalversammlung bestätigt folgende Änderungen im Verwaltungsrat: Mit Wirkung vom 31. Dezember 2005 sind Herr Oliver Behrens und Herr Axel-Günter Benkner aus dem Verwaltungsrat ausgeschieden. Seit dem 1. Januar 2006 gehören Herr Klaus-Michael Vogel, Herr Dr. Stephan Kunze und Herr Jochen Wiesbach dem Verwaltungsrat an. Mit Wirkung vom 1. Januar 2006 übernimmt Herr Klaus-Michael Vogel den Vorsitz im Verwaltungsrat.

Damit setzt sich der Verwaltungsrat wie folgt zusammen:

Klaus-Michael Vogel (Vorsitzender),
Dr. Stephan Kunze,
Ernst Wilhelm Contzen,
Jochen Wiesbach.

DWS INVESTMENT S.A.

Verwaltungsgesellschaft

S. Schlaadt / K. Frank

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01121. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052128.02//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

DYNAMIC FUNDS, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
H. R. Luxemburg B 81.617.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 10. Februar 2006

Die Generalversammlung bestätigt folgende Änderungen im Verwaltungsrat: Mit Wirkung vom 31. Dezember 2005 sind Herr Oliver Behrens und Herr Axel-Günter Benkner aus dem Verwaltungsrat ausgeschieden. Seit dem 1. Januar 2006 gehören Herr Klaus-Michael Vogel und Herr Dr. Stephan Kunze dem Verwaltungsrat an. Mit Wirkung vom 1. Januar 2006 übernimmt Herr Klaus-Michael Vogel den Vorsitz im Verwaltungsrat.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder werden bis zur Generalversammlung im Jahre 2012 verlängert.

DWS INVESTMENT S.A.

Verwaltungsgesellschaft

S. Schlaadt / K. Frank

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052141.03//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

DWS FUNDS, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
H. R. Luxemburg B 74.377.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 18. April 2006

Die Generalversammlung bestätigt folgende Änderungen im Verwaltungsrat: Mit Wirkung vom 31. Dezember 2005 sind Herr Oliver Behrens und Herr Axel-Günter Benkner aus dem Verwaltungsrat ausgeschieden. Seit dem 1. Januar 2006 gehören Herr Klaus-Michael Vogel und Herr Dr. Stephan Kunze dem Verwaltungsrat an. Mit Wirkung vom 1. Januar 2006 übernimmt Herr Klaus-Michael Vogel den Vorsitz im Verwaltungsrat.

Damit setzt sich der Verwaltungsrat wie folgt zusammen:

Klaus-Michael Vogel (Vorsitzender), (2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg);
Dr. Stephan Kunze (Mainzer Landstraße 178-190, D-60327 Frankfurt am Main);
Ernst Wilhelm Contzen (2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg);
Jochen Wiesbach (ernannt mit Wirkung zum 1. Februar 2003), (Mainzer Landstraße 178-190, D-60327 Frankfurt am Main).

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder werden bis zur Generalversammlung im Jahre 2012 verlängert.

Verwaltungsgesellschaft

DWS INVESTMENT S.A.

S. Schlaadt / K. Frank

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01135. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052147.03//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

VALUE STAR, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
H. R. Luxemburg B 74.384.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 15. März 2006

Die Generalversammlung bestätigt folgende Änderungen im Verwaltungsrat: Mit Wirkung vom 31. Dezember 2005 sind Herr Oliver Behrens und Herr Axel-Günter Benkner aus dem Verwaltungsrat ausgeschieden. Seit dem 1. Januar 2006 gehören Herr Klaus-Michael Vogel, Herr Dr. Stephan Kunze und Herr Günter Graw dem Verwaltungsrat an. Mit Wirkung vom 1. Januar 2006 übernimmt Herr Klaus-Michael Vogel den Vorsitz im Verwaltungsrat.

Damit setzt sich der Verwaltungsrat wie folgt zusammen:

Klaus-Michael Vogel (Vorsitzender), (2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg);

Dr. Stephan Kunze (Mainzer Landstraße 178-190, D-60327 Frankfurt am Main);

Ernst Wilhelm Contzen (2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg);

Jochen Weisbach (ernannt mit Wirkung zum 1. Februar 2003), (Mainzer Landstraße 178-190, D-60327 Frankfurt am Main);

Günter Graw (2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg).

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder werden bis zur Generalversammlung im Jahre 2012 verlängert.

Verwaltungsgesellschaft

DWS INVESTMENT S.A.

S. Schlaadt / K. Frank

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01139. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052156.03//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

FPM FUNDS, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
H. R. Luxemburg B 80.070.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 18. April 2006

Die Generalversammlung bestätigt folgende Änderungen im Verwaltungsrat: Mit Ablauf des 17. April 2006 ist Herr Martin Schönefeld aus dem Verwaltungsrat ausgeschieden. Ab dem 18. April 2006 gehört Frau Doris Marx dem Verwaltungsrat an, sie übernimmt gleichzeitig den Vorsitz im Verwaltungsrat.

Damit setzt sich der Verwaltungsrat wie folgt zusammen:

Doris Marx (Vorsitzende);

Manfred Piontke;

Martin Wirth;

Jochen Wiesbach.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder werden bis zur Generalversammlung im Jahre 2012 verlängert.

Verwaltungsgesellschaft

DWS INVESTMENT S.A.

S. Schlaadt / K. Frank

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01144. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052161.03//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

ZIGLIONE PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 2.000.000,-.

Siège social: L-2229 Luxemburg, 2-4, rue du Nord.

R. C. Luxemburg B 112.490.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(052592.03/6312/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

FPM FUNDS, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

H. R. Luxemburg B 80.070.

Beschluss des Verwaltungsrates

Die Unterzeichnenden, als Mitglieder des Verwaltungsrats der Gesellschaft, entscheiden gemäß Artikel 5 der Satzung der Gesellschaft wie folgt:

1. Es wird festgestellt und bestätigt, dass Herr Martin Schönefeld, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg, sowohl sein Mandat als Vorsitzender des Verwaltungsrats als auch das Mandat als Mitglied des Verwaltungsrates mit Ablauf des 17. April 2006 niedergelegt hat.

2. Es wird beschlossen, dass mit Wirkung vom 18. April 2006 Frau Doris Marx, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg, vorbehaltlich der heute stattfindenden bestätigenden Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft in den Verwaltungsrat aufgenommen wird. Sie wird gleichzeitig zur Vorsitzenden des Verwaltungsrats bestellt.

3. Es wird festgestellt, dass sich der Verwaltungsrat der Gesellschaft demnach ab dem 18. April 2006 wie folgt zusammensetzt:

Doris Marx (Vorsitzende);

Manfred Piontke;

Jochen Wiesbach;

Martin Wirth.

4. Es wird ferner festgestellt, dass sich die Anschriften der bisherigen Unterzeichnenden Verwaltungsratsmitglieder wie folgt geändert haben:

Manfred Piontke, Freiherr-vom-Stein-Straße 11, D-60323 Frankfurt am Main;

Jochen Wiesbach, Mainzer Landstraße 178-190, D-60327 Frankfurt am Main;

Martin Wirth, Freiherr-vom-Stein-Straße 11, D-60323 Frankfurt am Main.

Die oben genannten Beschlüsse wurden vom Verwaltungsrat zum 18. April 2006 unterzeichnet.

M. Piontke / M. Wirth / J. Wiesbach.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01142. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052161.06//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

IMMO NORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxemburg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxemburg B 86.366.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00670, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052423.03/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

WATSON INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1540 Luxemburg, 2, rue Benjamin Franklin.

R. C. Luxemburg B 68.110.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP05234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052637.03/734/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

WATSON INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1540 Luxemburg, 2, rue Benjamin Franklin.

R. C. Luxemburg B 68.110.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP05233, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052640.03/734/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

HEAVY TRANSPORT FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31-33, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 102.465.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 20 mars 2006 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'Administrateur A Monsieur Patrick Goldschmidt en remplacement de Monsieur Pieter van Nugteren. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant:
Monsieur Hans de Graaf, Administrateur A, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Hans de Graaf, Administrateur A;
- Monsieur Patrick Goldschmidt, Administrateur A;
- Monsieur Johan Smits, Administrateur B;
- Monsieur Nicolaas Pronk, Administrateur B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour HEAVY TRANSPORT FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

H. de Graaf

Administrateur A

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01323. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052851.03//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

HEAVY TRANSPORT FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31-33, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 102.465.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01321, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour HEAVY TRANSPORT FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

H. de Graaf

Administrateur A

(052846.03//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

COMPLUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 45.647.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01597, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

(052585.03//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Signature.

SYNERGIUMS S.A., Société Anonyme.

(anc. LECANDO BENELUX S.A.).

Siège social: L-8080 Bertrange, 2, rue Pletzer.
R. C. Luxembourg B 79.637.

L'an deux mille six, le trente et un mai.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée SYNERGIUMS S.A. (anciennement dénommée LECANDO BENELUX S.A.), ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 2, rue Pletzer, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 13 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 558 du 23 juillet 2001, inscrite au Registre de Commerce près le Tribunal d'Arrondissement à Luxembourg sous le numéro B 79.637.

Les statuts de la société ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Blanche Moutrier, préqualifié, en date du 22 février 2006, en voie de publication.

La séance est ouverte à 11.30 heures, sous la présidence de Monsieur Alain Lefevre, administrateur de sociétés, demeurant à B-6700 Arlon, 501, route de Neufchâteau.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Paul Huberty, expert-comptable, et conseil économique, demeurant à L-3996 Mondercange, 4, op Feileschterkeppchen,

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Bernadette Reuter-Wagner, expert-comptable, demeurant à L-8035 Strassen, 12, Cité Pescher.

Le Président expose ensuite:

- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trente-deux mille (32.000) actions, d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de soixante-quatre mille euros (EUR 64.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Restera pareillement annexée aux présentes la liste de présence, ainsi que la procuration émanant de l'actionnaire représenté, lesquelles, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, seront soumises avec ledit acte aux formalités de l'enregistrement.

- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de 36.000,- EUR pour le porter de son montant actuel de 64.000,- EUR au montant de 100.000,- EUR par l'émission de 18.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,- EUR chacune, à souscrire par les actionnaires existants au prorata des actions qu'ils détiennent.

2.- Modification conséquent de l'1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts.

3.- Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de trente-six mille euros (EUR 36.000,-) pour le porter de son montant actuel de soixante-quatre mille euros (EUR 64.000,-) à cent mille euros (EUR 100.000,-), par l'émission de dix-huit mille (18.000) actions nouvelles, d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-), chacune, donnant les mêmes droits et avantages que les actions existantes, à souscrire et à libérer en numéraire par les actionnaires actuels au prorata des actions qu'ils détiennent, tel qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire sur le vu d'un certificat bancaire.

Deuxième résolution

En conséquence de ce qui précède, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Dans la version française des statuts:

«Le capital social de la société est fixé à cent mille euros (EUR 100.000,-), divisé en cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.»

Dans la version anglaise des statuts:

«The corporate capital of the Company is set at one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-), divided into fifty thousand (50,000) shares with a par value of two Euro (EUR 2.-) each.»

Le 2^e alinéa de l'article 5 des statuts est inchangé.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la Présidente lève la séance.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société et estimés approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

Dont acte, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: A. Lefevre, P. Huberty, B. Reuter-Wagner, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 juin 2006, vol. 918, fol. 25, case 5. – Reçu 360 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 juin 2006.

B. Moutrier.

(055219.03/272/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

**SYNERGIUMS S.A., Société Anonyme,
(anc. LECANDO BENELUX S.A.).**

Siège social: L-8080 Bertrange, 2, rue Pletzer.

R. C. Luxembourg B 79.637.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 juin 2006.

B. Moutrier.

(055221.03/272/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

VAC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 112.562.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 30 janvier 2006, que VAC HOLDINGS II (CAYMAN) LIMITED, une limited company constituée et régie selon les lois des Iles Caïman, ayant son siège social à C/O Walkers SPV Limited, Walker House, P.O. Box 908GT, Mary Street, Grand Caïman, Iles Caïman, a transféré une (1) des trente-sept mille quatre cents (37.400) parts sociales de classe A qu'elle détenait dans la Société que VAC HOLDINGS I (CAYMAN) LIMITED, une limited company constituée et régie selon les lois des Iles Caïman, ayant son siège social à C/O Walkers SPV Limited, Walker House, P.O. Box 908GT, Mary Street, Grand Caïman, Iles Caïman.

Depuis cette date, les parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

VAC HOLDINGS II (CAYMAN) LIMITED, ayant son siège social à C/O Walkers SPV Limited, Walker House, P.O. Box 908GT, Mary Street, Grand Caïman, Iles Caïman,

trente-sept mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (37.399) parts sociales de classe A;

deux mille six cents (2.600) parts sociales de classe B.

VAC HOLDINGS I (CAYMAN) LIMITED, une limited company constituée et régie selon les lois des Iles Caïman, ayant son siège social à C/O Walkers SPV Limited, Walker House, P.O. Box 908GT, Mary Street, Grand Caïman, Iles Caïman

une (1) part sociale de classe A

Total:

trente-sept mille quatre cents (37.400) parts sociales de classe A

deux mille six cents (2.600) parts sociales de classe B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

VAC LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06855. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052867.03/250/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

ELTRON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 107.077.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Signature.

(052586.03//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

GENERALE DE MECANIQUE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 73.783.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 22 décembre 2005 au siège social que:

Suite à la démission de la société FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H., enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro R.C.S. B 81.795, en fonction en qualité de gérante depuis le 9 juin 2005, demeurant au 2, rue des Dahlias à Luxembourg, la société IMMO CONCEPT, S.à r.l., enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro R.C.S. B 113.082, ayant son siège social au 41, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, a été nommée nouvelle gérante pour une durée indéterminée avec effet au 22 décembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08695. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(052742.03/1268/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

AGORESPACE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 115.023.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 31 mai 2006, à 12h00

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

1. De transférer le siège social de la société vers L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.
2. D'accepter la démission de Messieurs Denis Bour et Marc Muller de leur fonction d'administrateur de la société.
3. De nommer deux nouveaux administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011:

- Monsieur Frédéric Deflorenme, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich, né à Charleroi (Belgique), le 4 octobre 1973;

- Monsieur Gilles Marchand, administrateur de sociétés, demeurant à L-2628 Luxembourg, 77, rue des Trévires, né à Soisy-sous-Montmorency (France), le 20 novembre 1958.

4. D'accepter la démission de KLOPP & BOUR CONSEILS S.A. de sa fonction de commissaire aux comptes de la société.

5. De nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, la société BAKER & NORTON FIDUCIAIRE, S.à r.l., société établie et ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.907, son mandat expirant lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00205. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052743.03//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

SARNAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R. C. Luxembourg B 108.064.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mai 2006

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social au 87, allée Léopold Goebel L-1635 Luxembourg.

L'Assemblée Générale accepte la démission des administrateurs à compter du 11 mai 2006:

- Monsieur Jean Lambert, demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg;
- Monsieur Patrice Yande, demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg;
- EDIFAC S.A., société Anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.257.

L'Assemblée Générale accepte la démission de TRUSTAUDIT S.A., société anonyme, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 73.125, dont le siège social est situé 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg à la fonction de commissaire aux comptes, à compter du 11 mai 2006.

L'Assemblée Générale décide de nommer trois administrateurs, à savoir:

- Monsieur Raymond Henschen, maître en sciences économiques, né le 17 janvier 1955 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 87, allée Léopold Goebel à L-1635 Luxembourg;
- Madame Monique Henschen-Haas, Réviseur d'Entreprises, née le 13 février 1955 à Luxembourg, domiciliée professionnellement au 87, allée Léopold Goebel à L-1635 Luxembourg;
- Madame Bénédicte Robaye-Goffin, employée privée, née le 12 mai 1968 à Arlon (Belgique), domiciliée professionnellement au 87, allée Léopold Goebel à L-1635 Luxembourg.

Leurs mandats d'administrateurs expireront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

L'Assemblée Générale prend acte de la démission du Commissaire aux Comptes TRUSTAUDIT S.A., et nomme en son remplacement la société FIDUPLAN S.A., société anonyme, dont le siège social est situé au 87, allée Léopold Goebel à L-1635 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 44.563.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

Extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00014. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052804.03/1022/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

SISEN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 93.232.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 31 mai 2006, à 13h00

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

1. De transférer le siège social de la société vers L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.
2. D'accepter la démission de Madame Laure Jourdan de sa fonction d'administrateur de la société.
3. De nommer un nouvel administrateur, son mandat expirant lors de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2010:

- Monsieur Frédéric Deflorenne, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich, né à Charleroi (Belgique), le 4 octobre 1973.

4. D'accepter la démission de Monsieur Marc Muller de sa fonction de commissaire aux comptes de la société.

5. De nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, la société BAKER & NORTON FIDUCIAIRE, S.à r.l., société établie et ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.907, son mandat expirant lors de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00206. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052744.03//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

S-CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2630 Luxembourg, 109, rue de Trèves.
R. C. Luxembourg B 87.781.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR02054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S-CONSULTING S.A.

Signature

(052591.03//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2006.

DESALLINE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 49.195.

L'an deux mille six, le dix mai.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding DESALLINE S.A., avec siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 novembre 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 55 du 3 février 1995, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, agissant en remplacement du prédit notaire Maître Edmond Schroeder, en date du 12 avril 2001, publié au Mémorial C, numéro 990 du 10 novembre 2001, modifiés suivant acte reçu par le prédit Maître Jean Seckler, en date du 6 décembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 718 du 10 mai 2002 et modifiés suivant acte reçu par le prédit Maître Jean Seckler, en date du 3 juin 2002, publié au Mémorial C, numéro 1231 du 21 août 2002,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 49.195.

Bureau

La séance est ouverte au 11.45 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Carine Grundheber, licenciée en lettres modernes, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Véronique Schmickrath, licenciée en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Composition de l'assemblée

Il existe actuellement 5.250 (cinq mille deux cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 32,- (trente-deux euros) chacune, entièrement souscrites et libérées et représentant l'intégralité du capital social de EUR 168.000,- (cent soixante-huit mille euros).

Les noms des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Exposé du Président

Le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 2^e mercredi du mois d'août au 2^e mercredi du mois de juin et pour la première fois en 2006.

2. Modification du 1^{er} alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième mercredi du mois de juin à 9.30 heures.»

3. Instauration d'un capital autorisé de EUR 3.000.000,- (trois millions d'euros) avec émission d'actions nouvelles et autorisation à donner au conseil d'administration de limiter et même de supprimer le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires et d'émettre des obligations convertibles ou non dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé.

4. Modification du 4^e alinéa et de la 1^{ère} phrase du 6^e alinéa de l'article 5 des statuts qui auront dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. 4^e alinéa. «Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 3.000.000,- (trois millions d'euros) qui sera représenté par 93.750 (quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 32,- (trente-deux euros) chacune.»

Art. 5. 6^e alinéa, 1^{ère} phrase. «En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 9 mai 2011, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles.»

II.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée générale, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Constataion de la validité de l'assemblée

L'exposé du Président, après vérification par la scrutatrice, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Le Président expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

Résolutions

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 2^e mercredi du mois d'août au 2^e mercredi du mois de juin et pour la première fois en 2006.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième mercredi du mois de juin à 9.30 heures.»

Troisième résolution

L'assemblée générale prend acte du rapport du conseil d'administration proposant la création d'un capital autorisé à hauteur de EUR 3.000.000,- (trois millions d'euros) qui sera représenté par 93.750 (quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 32,- (trente-deux euros) chacune, le cas échéant par l'émission de 88.500 (quatre-vingt-huit mille cinq cents) actions de EUR 32,- (trente-deux euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, et proposant d'autoriser le conseil d'administration à émettre des obligations convertibles ou non et à limiter ou à supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants dans le cadre dudit capital autorisé.

Ce rapport après avoir été signé ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

Quatrième résolution

L'assemblée générale approuve l'instauration d'un capital autorisé de EUR 3.000.000,- (trois millions d'euros) qui sera représenté par 93.750 (quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 32,- (trente-deux euros) chacune, le cas échéant par l'émission de 88.500 (quatre-vingt-huit mille cinq cents) actions de EUR 32,- (trente-deux euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, et décide de déléguer au conseil d'administration de la Société le pouvoir d'augmenter le capital social de la Société dans les limites dudit capital autorisé.

En outre l'assemblée générale autorise le Conseil d'Administration à limiter ou à supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires lors des augmentations de capital réalisées dans le cadre du capital autorisé et à émettre des obligations convertibles ou non dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent l'assemblée générale décide de modifier le 4^e alinéa et la 1^{ère} phrase du 6^e alinéa de l'article 5 des statuts qui auront dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. 4^e alinéa. «Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 3.000.000,- (trois millions d'euros) qui sera représenté par 93.750 (quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 32,- (trente-deux euros) chacune.»

Art. 5. 6^e alinéa, 1^{ère} phrase. «En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 9 mai 2011, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles.».

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Dont acte, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture de tout ce qui précède et interprétation donnée à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent procès-verbal avec Nous, Notaire, aucun actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: P. Lentz, C. Grundheber, V. Schmickrath, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, vol. 28CS, fol. 50, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 12 juin 2006.

T. Metzler.

(054964.02/222/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

DESALLINE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 49.195.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 12 juin 2006.

T. Metzler.

(054966.03/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

LUIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 97.560.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2006.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / D. Martin

Administrateur / Administrateur

(052632.03/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

BOURNS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 75.572.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005 ainsi que les documents et autres informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01149, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052607.03/556/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

COTHEAN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 107.003.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005 ainsi que les documents et autres informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01166, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052608.03/556/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

SISER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 110.973.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour SISER, S.à r.l.

Signature

(052609.03/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

BALOISE FUND INVEST (LUX), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 80.382.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2006

En date du 9 mai 2006, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Manfred Seyer, en qualité d'Administrateur de la SICAV;
- d'accepter la démission de Monsieur Serge Morel, en qualité d'Administrateur de la SICAV, avec effet au 5 août 2005;
- de ratifier la cooptation de Monsieur Romain Braas, BALOISE VIE LUXEMBOURG S.A., rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, en qualité d'Administrateur de la SICAV, en remplacement de Monsieur Serge Morel démissionnaire, avec effet au 5 août 2005;
- d'élire Monsieur Michel Sudbrack, Deutscher Ring, Ludwig Erhardt Strasse 22, D-20459 Hambourg, Allemagne, en qualité d'Administrateur de la SICAV, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en mai;
- de renouveler les mandats de Monsieur Martin Wenk, Monsieur Robert Antoniotti, Monsieur Henk Janssen, Monsieur Romain Braas et Monsieur Patrick Zurstrassen, en qualité d'Administrateurs de la SICAV, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en mai 2007.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ04020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053133.03/1024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

BAKER & NORTON ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 89.777.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 29 mai 2006, à 13h00

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

1. De transférer le siège social de la société vers L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.
2. D'accepter la démission de Madame Maryse Romano de sa fonction d'administrateur de la société.
3. De nommer un nouvel administrateur, son mandat expirant lors de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2010:

- Monsieur Frédéric Deflorenne, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich, né à Charleroi (Belgique), le 4 octobre 1973.

4. D'accepter la démission de Monsieur Marc Muller de sa fonction de commissaire aux comptes de la société.

5. De nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, la société BAKER & NORTON FIDUCIAIRE, S.à r.l., société établie et ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.907, son mandat expirant lors de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00207. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052747.03//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

REAL ESTATE INVESTMENT 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 87.534.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour REAL ESTATE INVESTMENT 2, S.à r.l.

Signature

(052610.03/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

GAVI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 71.716.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01815, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(052644.03/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

GAVI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 71.716.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01813, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(052642.03/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

TL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 82.125.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR00778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Signature

Un mandataire

(052753.03/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

GESTION LION INVESTMENT FUND, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 22.715.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2006

En date du 26 mai 2006, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Guillaume Jonchères, en qualité d'Administrateur, en date du 7 décembre 2005;
- de ratifier la cooptation de Monsieur Philippe Zaouati, Crédit Agricole Asset Management, 90, boulevard Pasteur, F-75730 Paris Cedex 15, en qualité d'Administrateur, en date du 7 décembre 2005, en remplacement de Monsieur Guillaume Jonchères, démissionnaire;
- de renouveler les mandats de Monsieur Jean-Yves Glain, Monsieur Philippe Zaouati et Monsieur Guillaume Abel, en qualité d'Administrateurs, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2007.

Luxembourg, le 29 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09332. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053112.03/1024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

OPTIMO FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 65.656.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mai 2006

Les actionnaires de la société OPTIMO FINANCE HOLDING S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, en date du 22 mai 2006, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Armand Distave, conseiller économique et fiscal, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, de son mandat d'administrateur de la société, est acceptée.
- La démission de Monsieur Raymond Le Lourec, conseiller fiscal, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, de son mandat d'administrateur de la société, est acceptée.
- Sont nommés administrateurs de la société, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2009, en remplacement des administrateurs démissionnaires:

Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Monsieur Georges Gredt, comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Les administrateurs nouvellement nommés déclarent accepter leur mandat.

Le conseil d'administration aura donc, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2009, la composition suivante:

- Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt;
- Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt;
- Monsieur Georges Gredt, comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00662. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(053162.03/3083/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

PENDRAGON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.562.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08710, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour PENDRAGON HOLDING S.A.

Signature

(052612.03/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

KIRIBATI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.116.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08691, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour KIRIBATI, S.à r.l.

Signature

(052613.03/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

AVENIDA DEL MAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.382.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08709, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour AVENIDA DEL MAR S.A.

Signature

(052614.03/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

METE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 97.491.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(052631.03/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

METE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 97.491.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(052630.03/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

BRITOMATIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 83.992.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2006.

Signature.

(052616.03/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

**C.I.W., COMPAGNIE IMMOBILIERE DE WEIMERSKIRCH S.A., Société Anonyme,
(anc. C.I.W., COMPAGNIE IMMOBILIERE DE WASSERBILLIG S.A.).**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 52.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BB01220, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052619.03/802/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

SOCIETE DU PARKING DES MARTYRS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 4A, rue Notre Dame.
R. C. Luxembourg B 18.076.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052620.03/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

GERO INVESTMENTS LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 115.006.

In the year two thousand and six, on the nineteenth day of May.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

GERO INVESTMENTS (CAYMAN) LTD., a company limited by shares organized under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Ms Habiba Boughaba, attorney-at-law, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on May 11, 2006.

The said proxy, after having been signed *in* varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- GERO INVESTMENTS (CAYMAN) LTD. is the sole shareholder of GERO INVESTMENTS LUX, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on March 13, 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company);

- the Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

GERO INVESTMENTS (CAYMAN) LTD., in its capacity as sole shareholder of the Company, decides to increase the subscribed capital by an amount of five hundred thousand Euro (EUR 500,000) to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) to five hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 512,500) by the issuance of twenty thousand (20,000) new shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, having the same rights as the already existing shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, GERO INVESTMENTS (CAYMAN) LTD., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for the twenty thousand (20,000) new shares and to have them fully paid up by a contribution in cash of an aggregate amount of five hundred thousand Euro (EUR 500,000).

The justifying documents of the subscription and of the payment have been produced to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the sole shareholder of the Company decides to amend article 5.1. of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 5.1.** The Company's corporate capital is fixed at five hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 512,500) represented by twenty thousand five hundred (20,500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately 6,900 EUR.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-neuvième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GERO INVESTMENTS (CAYMAN) LTD., une société de droit des Iles Cayman, avec siège social à Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, représentée par Maître Habiba Boughaba, Avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 11 mai 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- GERO INVESTMENTS (CAYMAN) LTD. est l'associé unique de GERO INVESTMENTS LUX, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 mars 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société);

- le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

La partie comparante, représentée par le mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

GERO INVESTMENTS (CAYMAN) LTD., en sa qualité d'associé unique de la Société, décide d'augmenter le capital social souscrit par un montant de cinq cent mille euros (EUR 500.000) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à cinq cent douze mille cinq cents euros (EUR 512.500) par l'émission de vingt mille (20.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

Intervention - Souscription - Libération

Ces faits exposés, GERO INVESTMENTS (CAYMAN) LTD., préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire les vingt mille (20.000) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de cinq cent mille euros (EUR 500.000).

Les documents justificatifs de la souscription et du paiement en numéraire ont été présentés au notaire soussigné, qui le reconnaît expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique de la Société décide de modifier l'article 5.1. des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.1.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de cinq cent douze mille cinq cents euros (EUR 512.500) représenté par vingt mille cinq cents (20.500) parts sociales nominatives ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

72596

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de l'augmentation de capital à environ 6.900 EUR.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le mandataire des parties comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Boughaba, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2006, vol. 28CS, fol. 62, case 1. – Reçu 5.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

J. Elvinger.

(055203.03/211/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

GERO INVESTMENTS LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 115.006.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42786 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

J. Elvinger.

(055206.03/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

ALLIANCE SANTE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.280.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la Société tenue le 11 mai 2006 que:

1. le mandat des administrateurs est renouvelé jusqu'au jour de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006;

2. la composition du conseil d'administration est la suivante:

- M. Stefano Pessina, ingénieur, demeurant au 44, boulevard d'Italie, 98000 Monaco;
- Mme Ornella Barra, pharmacienne, demeurant au 44, boulevard d'Italie, 98000 Monaco;
- M. Jean-Paul Goerens, maître en droit, demeurant au 5, bd Royal, L-2449 Luxembourg;
- Mme Simone Retter, maître en droit, demeurant au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg.

3. le mandat du commissaire aux comptes EURAUDIT, S.à r.l. est renouvelé jusqu'au jour de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Pour extrait conforme

Le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01444. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052692.03/312/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

ALLIANCE SANTE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.280.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01447, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Signature.

(052687.03/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

ANTENNE TECHNIQUE ET COMMERCIALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 41.595.

Le bilan au 31 décembre 2004 et annexes, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2006, réf. LSO-BQ07785, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Signature.

(052629.03/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

GOUDSMIT & TANG MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 41.819.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP05222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052633.03/734/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

FONCIERE BEATRICE LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 90.939.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2006.

Pour le Conseil d'Administration

M. Hengel / C. Geiben

Administrateur / Administrateur

(052634.03/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

**SERVECO A.G., Aktiengesellschaft,
(anc. INTERPROF A.G.).**

Gesellschaftssitz: L-9227 Diekirch, 18, Esplanade.
H. R. Luxembourg B 81.016.

Im Jahre zweitausendsechs, den neunundzwanzigsten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft INTERPROF A.G., mit Sitz in Luxemburg, R.C. Luxembourg B 81.016, gegründet durch eine Urkunde aufgenommen durch Maître Frank Baden, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, am 6. März 2001, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 864 vom 10. Oktober 2001 veröffentlicht wurde, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung beginnt um elf Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Axel Rösner, Kaufmann, wohnhaft Am Auerberg 13, D-66292 Riegelsberg.

Derselbe ernennt zum Schriftführer Herrn Pierre Schill, «licencié en sciences économiques», mit Berufsanschrift in 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Zum Stimmzähler wird ernannt Herr Bernd Claar, Kaufmann, wohnhaft Schlesierstrasse 79E, D-65205 Wiesbaden.

Sodann stellt der Vorsitzende fest:

I. Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Büro der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht, dass die zehntausend (10.000) Aktien mit einem Nennwert von je fünf (5,-) Euro, welche das gesamte Kapital von fünfzigtausend Euro (EUR 50.000,-) darstellen, hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit ordnungsgemäss zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann, da alle vertretenen Aktionäre, nach Kenntnisnahme der Tagesordnung, bereit waren, ohne Einberufung hierüber abzustimmen.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtigem Protokoll zusammen mit den Vollmachten, mit welchem sie einregistriert wird, als Anlage beigefügt.

II. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

1. Abänderung des Namens der Gesellschaft in SERVECO A.G.
2. Nachfolgende Abänderung des zweiten Absatzes von Artikel 1 der Satzung.
3. Verlegung des Sitzes der Gesellschaft nach 18, Esplanade, L-9227 Diekirch.
4. Nachfolgende Abänderung des ersten Absatzes von Artikel 2 sowie des ersten Absatzes von Artikel 16 der Satzung.
5. Abänderung von Artikel 3 der Satzung betreffend den Zweck der Gesellschaft.

6. Abänderung von Artikel 10 der Satzung betreffend die Verpflichtung der Gesellschaft.
7. Annahme des Rücktritts der bisherigen Verwaltungsratmitglieder.
 - Entlastung.
8. Annahme des Rücktritts des bisherigen Kommissars.
 - Entlastung.
9. Ernennung von drei neuen Verwaltungsratmitgliedern.
10. Ernennung eines neuen Kommissars.
11. Ermächtigung an den Verwaltungsrat einen Delegierten des Verwaltungsrats zu ernennen.
12. Verschiedenes.

Die Ausführungen der Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasste die Versammlung nach vorheriger Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Der Name der Gesellschaft wird abgeändert in SERVECO A.G.
Infolgedessen wird der zweite Absatz von Artikel 1 der Satzung in Zukunft folgenden Wortlaut haben:

«**Art. 1. Absatz 2.** Die Gesellschaft führt den Namen SERVECO A.G.»

Zweiter Beschluss

Der Sitz der Gesellschaft wird nach 18, Esplanade, L-9227 Diekirch verlegt.
Infolgedessen werden der erste Absatz von Artikel 2 der Satzung sowie der erste Absatz von Artikel 16 der Satzung in Zukunft folgenden Wortlaut haben:

«**Art. 2. Absatz 1.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Diekirch.»

«**Art. 16. Absatz 1.** Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens statt am letzten Mittwoch des Monats Juni um elf Uhr in Diekirch, am Gesellschaftssitz oder an einem andern, in der Einberufung angegebenen Ort.»

Dritter Beschluss

Artikel 3. der Satzung betreffend den Zweck der Gesellschaft wird abgeändert und in Zukunft folgenden Wortlaut haben:

«**Art. 3.** Gegenstand des Unternehmens sind Entsorgungsdienstleistungen aller Art, die Sonderabfallentsorgung sowie Containergeschäfte. Hierzu gehören auch die Sammlung, Sortierung und Verwendung von Abfällen sowie der Handel mit Reststoffen und Sekundärrohstoffen, darüber hinaus die Beratung und Durchführung von Untersuchungen auf dem Gebiet des Umweltschutzes und der Entsorgung.

Die Gesellschaft kann weiterhin sämtliche kaufmännische, finanzielle, mobiliare oder immobilare Tätigkeiten ausüben, die zur Förderung des Hauptzwecks der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar dienlich sein können.»

Vierter Beschluss

Art. 10. der Satzung betreffend die Verpflichtung der Gesellschaft wird abgeändert und in Zukunft folgenden Wortlaut haben:

«**Art. 10.** Die Gesellschaft wird durch die Kollektivunterschrift von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates oder durch die Einzelunterschrift des Bevollmächtigten des Verwaltungsrates rechtsgültig verpflichtet.»

Fünfter Beschluss

Der Rücktritt der bisherigen Verwaltungsratmitglieder wird angenommen.
Durch Spezialvotum wird ihnen Entlastung erteilt für die Ausübung ihres Mandates bis zum heutigen Tage.

Sechster Beschluss

Der Rücktritt des bisherigen Kommissars wird angenommen.
Durch Spezialvotum wird ihm Entlastung erteilt für die Ausübung ihres Mandates bis zum heutigen Tage.

Siebter Beschluss

Zu neuen Verwaltungsratmitgliedern werden ernannt:

- Herr Axel Rösner, Kaufmann, geboren am 17. Juni 1954 in D-Quierschied, wohnhaft Am Auerberg 13, D-66292 Riegelsberg, Vorsitzender,
- Herr Bernd Claar, Kaufmann, geboren am 19. November 1948 in D-Frankfurt-am-Main, wohnhaft Schlesierstrasse 79E, D-65205 Wiesbaden,
- Herr Romain Hilbert, Kaufmann, geboren in Luxemburg, am 22. März 1949, wohnhaft 18, Esplanade, L-9227 Diekirch.

Achter Beschluss

Zum neuen Kommissar wird ernannt:

- Herr Willibald Fischer, Wirtschaftsprüfer, geboren am 7. Februar 1951 in D-Saarlouis, wohnhaft in D-66740 Saarlouis, Brückenstrasse, 8.

Neunter Beschluss

Der Verwaltungsrat wird ermächtigt aus seiner Mitte Herrn Axel Rösner, vorgenannt, zum Delegierten des Verwaltungsrats zu ernennen.

Verwaltungsratssitzung

Alsdann trat der Verwaltungsrat, wovon zwei Mitglieder anwesend waren, zusammen, und ernannte Herrn Axel Rösner, vorgenannt, zum Delegierten des Verwaltungsrates, welcher die Gesellschaft durch seine Einzelunterschrift rechtskräftig binden kann.

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung um elf Uhr dreissig für geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparenten, haben dieselben mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. Rösner, P. Schill, B. Claar, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, vol. 154S, fol. 5, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

A. Schwachtgen.

(054634.03/230/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

**SERVECO A.G., Société Anonyme,
(anc. INTERPROF A.G.).**

Siège social: L-9227 Diekirch, 18, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 81.016.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 749 du 29 mai 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(054637.03/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

WEBLOGISTICS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2529 Howald, 30, rue des Scillas.
R. C. Luxembourg B 107.785.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP05221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(052635.03/734/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

AMOT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 44.255.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP05204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052636.03/734/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

ZOUGA (1) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 92.803.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(052641.03/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

72600

OPUS MAJOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 33.619.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(052638.03/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

OPUS MAJOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 33.619.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(052639.03/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

AQUARIUS MEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8249 Mamer, 40, rue Mameranus.
R. C. Luxembourg B 58.245.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFICODEC, S.à r.l.

Signature

(052643.03/4185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

**LABORATOIRES AEQUILIBRIUM S.A., Société Anonyme,
(anc. AEQUILIBRIUM S.A.).**

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 102.774.

L'an deux mille six, le onze mai.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AEQUILIBRIUM S.A., ayant son siège social à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, R.C.S. Luxembourg section B numéro 102.774, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 16 août 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1174 du 18 novembre 2004, ci-après la «Société».

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 8.30 heures par Monsieur Paolo Falcolini, directeur marketing et développement, demeurant à L-7762 Bissen, 4A, route de Boevange, agissant comme Président et désignant Monsieur Frédéric Larché, naturopathe, demeurant à F-75017 Paris, 62, rue de Saussure, comme secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée nomme scrutateur, Monsieur Stéphane Fetis, directeur général, demeurant à L-9048 Ettelbruck, 1, rue Docteur Herr.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée, avec les procurations, au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination sociale de la Société en LABORATOIRES AEQUILIBRIUM S.A. et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts.

2. Transfert du siège social de la Société de L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer à L-7327 Steinsel, 35, rue J.F. Kennedy et modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts.

3. Modification du 1^{er} alinéa de l'article 4 des statuts relatif à l'objet social de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la conception, la production, la commercialisation de produits nutritionnels, compléments alimentaires, substituts de repas et cosmétiques.»

4. Révocation de Mademoiselle Gaëlle Di Cesare de sa fonction d'administrateur de la Société, décharge.

5. Nomination d'un nouvel administrateur.

6. Révocation du commissaire aux comptes de la Société, décharge.

7. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la Société en LABORATOIRES AEQUILIBRIUM S.A. et de modifier par conséquent l'article 1^{er} des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de LABORATOIRES AEQUILIBRIUM S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société de L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer à L-7327 Steinsel, 35, rue J.F. Kennedy et de modifier par conséquent le 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur:

«Le siège social est établi à Steinsel.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 4 des statuts relatif à l'objet social de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la conception, la production, la commercialisation de produits nutritionnels, compléments alimentaires, substituts de repas et cosmétiques.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de révoquer avec effet immédiat Mademoiselle Gaëlle Di Cesare de sa fonction d'administrateur de la Société.

Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur de la Société:

- Monsieur Frédéric Larché, naturopathe, né à Nogent-sur-Marne (France), le 21 juin 1956, demeurant à F-75017 Paris, 62, rue de Saussure.

Son mandat d'administrateur expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Le Conseil d'Administration de la Société est désormais composé comme suit, les mandats des administrateurs expirant lors de l'assemblée générale ordinaire de 2010:

- Monsieur Paolo Falcolini, prénommé, administrateur-délégué;

- Monsieur Stéphane Fetis, prénommé, administrateur;

- Monsieur Frédéric Larché, prénommé, administrateur.

Sixième résolution

L'assemblée décide de révoquer avec effet immédiat Monsieur Pascal Bonnet de sa fonction de commissaire aux comptes de la Société.

Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Septième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes de la Société:

- La société AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES S.A., ayant son siège social à L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener, R.C.S. Luxembourg B 30.718.

Son mandat de commissaire aux comptes expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Les frais et honoraires du présent acte estimés à la somme de mille euros (EUR 1.000,-) sont à charge de la Société.
Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.
Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire.

Signé: P. Falcolini, F. Larché, S. Fetis, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, vol. 153S, fol. 53, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 12 juin 2006.

T. Metzler.

(054947.03/222/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

**LABORATOIRES AEQUILIBRIUM S.A., Société Anonyme,
(anc. AEQUILIBRIUM S.A.).**

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue J.-F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 102.774.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 12 juin 2006.

T. Metzler.

(054951.03/222/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

LINIE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 50.909.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00574, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(052645.03/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

DAVIDSON FINANCE & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 80.808.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052646.03/4185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

MFS INVESTMENT MANAGEMENT COMPANY (LUX) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 76.467.

Faisant suite à l'assemblée générale du 15 mai 2006, sont renommés administrateurs:

- Martin E. Beaulieu,
- Robin A. Stelmach,
- Maria H. Dwyer.

Est renommé Réviseurs d'Entreprises:

- DELOITTE & TOUCHE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01333. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052676.03/984/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

INVESTPOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 75.508.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00556, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(052647.03/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

PATRIMOINE CHAMOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 91.896.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00587, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(052649.03/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

PATRIMOINE LES BLEUETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 91.895.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00598, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(052650.03/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

LUXANIMATION PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 116.894.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

- 1.- La société anonyme PERUNU HOLDING S.A., avec siège social à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
- 2.- Monsieur Arsène Kronshagen, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

Tous sont ici représentés par Maître Christel Henon, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrés, lesquelles procurations, signées ne varient par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer par les présentes:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de LUXANIMATION PARTICIPATION S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, directement ou indirectement:

- la réalisation en qualité de producteur d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles;
- les prestations de services dans la fabrication de dessins animés, d'oeuvres de fiction et multimédia;
- la production de dessins animés, d'oeuvres de fiction et multimédia;
- la vente, l'échange, la distribution, l'importation, l'exportation et l'édition sous toutes formes de ces productions et de leurs dérivés;
- le conseil et la formation en direction d'entreprises ainsi que l'assistance et l'exécution de toutes prestations dans le domaine financier, administratif, informatique, technique, commercial, de marketing ou de gestion;
- l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et la vente d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La société a en outre pour objet:

- la prise de tous intérêts et participations de quelques façons qu'elles puissent se concevoir dans toutes les opérations susceptibles de favoriser les affaires sociales sous quelque forme que ce soit, acquisition, création, location, soit comme preneur, soit comme bailleur de tous fonds de commerce, établissements commerciaux et succursales répondant à l'objet social, création de sociétés nouvelles, apports, souscriptions, achats de titres et de droits sociaux, fusion;
- la location comme preneur ou bailleur de tous locaux avec ou sans promesse de vente, l'édification de toute construction nouvelle, l'acquisition de tous immeubles pouvant servir directement ou indirectement à tous objets de nature à favoriser le commerce de la société; la cession desdits immeubles.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéo-conférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 3^e vendredi du mois de juin à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.
- 3) Exceptionnellement, la première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires, désignant le premier conseil d'administration.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- La société anonyme PERUNU HOLDING S.A., avec siège social à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adelaïde, trois cent neuf actions	309
2.- Monsieur Arsène Kronshagen, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adelaïde, une action	1
Total: trois cent neuf actions.	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Lilian Eche, administrateur de société, né à Meaux (France), le 21 novembre 1967, demeurant à B-4870 Fraipont, 403C, rue Haute (Belgique);
 - b) Monsieur Arsène Kronshagen, avocat à la Cour, né à Esch-sur-Alzette, le 16 juillet 1955, demeurant professionnellement à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adelaïde;
 - c) Madame Tina Cardoso, secrétaire, née à Mine (Portugal), le 26 janvier 1964, demeurant professionnellement à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adelaïde.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - La société anonyme ERNST & YOUNG, avec siège social à L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall (R.C.S. Luxembourg, section B, numéro 47.771).
- 4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.
- 5.- Le siège social est établi à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
- 6.- Faisant usage de la faculté offerte par la disposition transitoire (3), l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Lilian Eche, préqualifié, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.
 - Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.
 - Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, ès qualités, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.
 - Signé: Ch. Henon, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 juin 2006, vol. 536, fol. 82, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Hirtt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 juin 2006.

J. Seckler.

(055110.03/231/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

EUROTRUST CORPORATE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 89.416.

L'an deux mille six, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de EUROTRUST CORPORATE SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 89.416, constituée suivant acte reçu par Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 octobre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1668 du 21 novembre 2002.

La séance est ouverte à onze heures quinze sous la présidence de Monsieur Gilles Patrice Vogel, conseil économique, domicilié professionnellement au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune, constituant l'intégralité du capital social de cinquante mille euros (EUR 50.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant la signature du mandataire des actionnaires tous représentés restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Acceptation de la démission de cinq administrateurs et de l'administrateur-délégué.
2. Nomination de trois nouveaux administrateurs.
3. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes.
4. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
5. Autorisation accordée au conseil d'administration de nommer un administrateur-délégué en son sein.
6. Modification de l'objet social.
7. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Patrick Nieves, Monsieur Christian Greiveldinger, Monsieur Patrick Nguyen, de la société EUROTRUST et de la société LUX TRADE DEVELOPMENT S.A. de leurs fonctions d'administrateurs ainsi que de Monsieur Jean-Marie Boden de ses fonctions de délégué du Conseil et, par vote spécial, leur donne décharge pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Sont nommés en leur remplacement à partir de ce jour, leur mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007:

- Monsieur Gilles Patrice Vogel, conseil économique, né le 31 janvier 1976 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
- Monsieur Gustave Vogel, traducteur-interprète assermenté, né le 10 juillet 1948 à Dudelange, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
- Madame Mena Monteiro, chef comptable, née le 7 août 1973 à Cadima/Cantanhede, Portugal, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de la société EUROTRUST EESTI AS, avec siège social au 24, Akademia Tee, PK 606, EST - EE-12601 Tallin, de ses fonctions de commissaire aux comptes et, par vote spécial, lui donne décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Est nommé en son remplacement à partir de ce jour, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007:

- Monsieur Christian Greiveldinger, administrateur de sociétés, né le 10 mai 1969 à Luxembourg, demeurant au 6, rue de Salm, L-2565 Luxembourg.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale autorise et mandate le Conseil d'Administration à nommer en son sein Monsieur Gilles Patrice Vogel, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué avec tout pouvoir pour engager la Société par sa seule signature.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 2 des statuts concernant l'objet social pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société a comme objet à réaliser pour le compte de tiers, l'organisation des services comptables et le conseil en ces matières, l'ouverture, la tenue, la centralisation et la clôture des écritures comptables propres à l'établissement des comptes, la détermination des résultats et la rédaction des comptes annuels dans la forme requise par les dispositions légales en la matière.

La Société a également comme objet l'activité de conseil fiscal et de conseil économique, consistant dans la prestation, à titre professionnel, de services et de conseils en matière fiscale et en matière micro- et macroéconomique, ainsi qu'en gestion d'entreprise et toutes prestations de services annexes ou complémentaires.

Par ailleurs, la Société a pour objet la prise de participation dans des sociétés de personnes et de capitaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, pour les besoins du développement et de l'accomplissement de l'objet social.

La Société pourra faire, en général, toutes autres transactions commerciales connexes, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est onze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G.P. Vogel, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, vol. 153S, fol. 71, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2006.

A. Schwachtgen.

(054629.03/230/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

EUROTRUST CORPORATE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 89.416.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 738 du 24 mai 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(054630.03/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

IMMOPARIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 85.940.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01459. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052671.03/6312/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

PATRIMOINE MARMOTTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 91.917.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00594, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(052651.03/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

PATRIMOINE LYS MARTAGON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 91.894.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00579, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(052652.03/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

SOCIETE D'ENGINEERING ET DE PARTICIPATIONS IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 17.494.

Le bilan de la société au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(052654.03/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

**SCHENCK PROCESS S.A., Société Anonyme,
(anc. SCHENCK MPT S.A.).**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 112.391.

In the year two thousand and six, on the ** of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of SCHENCK MPT S.A. (the «Company»), a société anonyme, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under-section B, number 112.391, incorporated following a deed of Maître Joseph Elvinger of October 26, 2005, in process of publication in the Mémorial C and whose Articles of Incorporation have been modified by deed enacted on December 23, 2005, in process of publication in the Mémorial C.

The meeting is presided by Mrs Rachel Uhl, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

The chairman requested the notary to act:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the 336,000 (three hundred and thirty-six thousand) ordinary shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the shareholders exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1.- Amendment of the name of the Company to be changed into SCHENCK PROCESS S.A.;
- 2.- Amendment of Article 1 of the Articles of Incorporation.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to change the name of the Company, from SCHENCK MPT S.A. into SCHENCK PROCESS S.A.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend Article 1 of the Articles of Incorporation, to read as follows:

«**Art. 1.** Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg société anonyme is hereby formed under the name SCHENCK PROCESS S.A.»

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la version en langue française:

L'an deux mille six, le vingt-quatre mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SCHENCK MPT S.A. (la «Société»), ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 112.391, constituée suivant acte reçu le 26 octobre 2005, en cours de publication au Mémorial C et dont les statuts ont été modifiés par acte en date du 23 décembre 2005, en cours de publication au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Mme Rachel Uhl, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 336.000 (trois cent trente-six mille) actions ordinaires, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que les actionnaires, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peuvent décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont préalablement été informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de la dénomination de la société, à changer en SCHENCK PROCESS S.A.;

2.- Modification de l'article 1^{er} des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de SCHENCK MPT S.A. en SCHENCK PROCESS S.A.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: SCHENCK PROCESS S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2006, vol. 28CS, fol. 5, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

J. Elvinger.

(055373.03/211/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

72610

SCHENCK PROCESS S.A., Société Anonyme,
(anc. SCHENCK MPT S.A.).
Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 112.391.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42047 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

J. Elvinger.

(055374.03/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

EUROPEAN RETAIL ASSET MANAGEMENT (ERAM), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BAINBRIDGE ASSET MANAGEMENT, S.à r.l.).
Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 103.456.

In the year two thousand and six, on the 6th day of June.
Before the undersigned Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

AERIUM HOLDINGS S.A., a public limited liability company (société anonyme), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 96.764,
here represented by Mrs Catherine Martougin, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in its capacity as sole shareholder (the «Sole Shareholder») of BAINBRIDGE ASSET MANAGEMENT, S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 103.456 (the «Company»), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg) on October 5, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1268 of December 10, 2004, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to modify the denomination of the Company, which shall henceforth be EUROPEAN RETAIL ASSET MANAGEMENT (ERAM), S.à r.l.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 4 of the articles of incorporation of the Company which shall henceforth read as follows:

«**Art. 4.** The Company will assume the name of EUROPEAN RETAIL ASSET MANAGEMENT (ERAM), S.à r.l.
The other articles of the articles of incorporation of the Company still remain unchanged.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall borne by the Company as a result of the modification of its articles of incorporation are estimated at eight hundred Euro (EUR 800.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le six juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

AERIUM HOLDINGS S.A., une société anonyme, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 96.764,

ici représentée par Madame Catherine Martougin, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La procuration signée ne varietur par la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associé unique (l'«Associé Unique») de BAINBRIDGE ASSET MANAGEMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.456 (la «Société»), constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte de Maître Paul Bettingen, notaire, de résidence à Niederanven (Grand-Duché du Luxembourg), en date du 5 octobre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 268 du 10 décembre 2004, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination de la Société, qui sera désormais EUROPEAN RETAIL ASSET MANAGEMENT (ERAM), S.à r.l.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société prend la dénomination de EUROPEAN RETAIL ASSET MANAGEMENT (ERAM), S.à r.l.»

Les autres articles des statuts de la Société demeurent inchangés.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ huit cents euros (EUR 800,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Martougin, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, vol. 153S, fol. 82, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 juin 2006.

P. Bettingen.

(054347.03/202/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

**EUROPEAN RETAIL ASSET MANAGEMENT (ERAM), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BAINBRIDGE ASSET MANAGEMENT, S.à r.l.).**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 103.456.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 juin 2006.

P. Bettingen.

(054349.03/202/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

DELVERDE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 62.073.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006, que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01460. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052673.03/6312/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

M IMMOBILIER, Société Anonyme.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 2, rue Emile Mousel.
R. C. Luxembourg B 82.453.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Signature.

(052621.03/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

M IMMOBILIER, Société Anonyme.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 2, rue Emile Mousel.
R. C. Luxembourg B 82.453.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Signature.

(052622.03/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

M IMMOBILIER, Société Anonyme.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 2, rue Emile Mousel.
R. C. Luxembourg B 82.453.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Signature.

(052623.03/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

M IMMOBILIER, Société Anonyme.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 2, rue Emile Mousel.
R. C. Luxembourg B 82.453.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Signature.

(052624.03/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

M IMMOBILIER, Société Anonyme.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 2, rue Emile Mousel.
R. C. Luxembourg B 82.453.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Signature.

(052625.03/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

LUMINA FINANCING 2 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 88.334.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00378, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Signature.

(052658.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

72613

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 28.967.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(052655.03/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

SIVAL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 88.473.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00538, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(052656.03/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

VECTOR INVESTMENTS A2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 115.492.

In the year two thousand and six, on the fifth day of May.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

MP FRANCE INVESTMENTS MT2 LTD., a company limited by shares organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Mr Julien Leclère, attorney-at-law, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on May 3, 2006.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- MP FRANCE INVESTMENTS MT2 LTD. is the sole partner of VECTOR INVESTMENTS A2, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, on February 17, 2006, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, (the Company), registered to the Trade and Companies Register of Luxembourg, under number B 115.492;

- the Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

MP FRANCE INVESTMENTS MT2 LTD., in its capacity as sole partner of the Company, decides to increase the subscribed corporate capital by an amount of twenty-nine thousand two hundred fifty Euro (EUR 29,250.-) to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to forty-one thousand seven hundred seventy Euro (EUR 41,770.-) by the issuance of one thousand one hundred seventy (1,170) new shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights as the already existing shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, MP FRANCE INVESTMENTS MT2 LTD., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for the one thousand one hundred seventy (1,170) new shares and to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of a portion of a claim that the sole partner has against the Company.

According to a certificate dated as per the date hereof from the management of the Company, the claim has an aggregate value of six million nine hundred twenty-four thousand nine hundred fifty-two Euro (EUR 6,924,952.-) and the contributed portion of the claim has a value of twenty-nine thousand two hundred seventy Euro (EUR 29,270.-) and is certain and due for payment without deduction (certaine, liquide, exigible).

The surplus between the nominal value of the new shares and the value of the contribution in kind will be transferred to a share premium account of the Company.

A copy of the said certificate and balance sheet of the Company as per the date hereof, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the sole partner of the Company decides to amend article 5.1. of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 5.1.** The Company's corporate capital is fixed at forty-one thousand seven hundred seventy Euro (EUR 41,770.-) represented by one thousand six hundred seventy (1,670) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.».

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately EUR 1,800.- (one thousand eight hundred Euro).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, duly represented, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg-Bonnevoie, in the Office, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le cinq mai.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

MP FRANCE INVESTMENTS MT2 LTD., une société de droit des Iles Cayman, avec siège social à Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, ici représentée par Maître Julien Leclère, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 mai 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée *ne varietur* par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- MP FRANCE INVESTMENTS MT2 LTD. est l'associée unique de VECTOR INVESTMENTS A2, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 17 février 2006, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C (la Société), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.492;

- le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

La partie comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

MP FRANCE INVESTMENTS MT2 LTD., en sa qualité d'associée unique de la Société, décide d'augmenter le capital social souscrit par un montant de vingt-neuf mille deux cent cinquante euros (EUR 29.250,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à quarante et un mille sept cent soixante-dix euros (EUR 41.770,-) par l'émission de mille cent soixante-dix (1.170) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

Intervention - Souscription - Libération

Ces faits exposés, MP FRANCE INVESTMENTS MT2 LTD., préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire aux mille cent soixante-six (1.170) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en nature consistant en une partie d'une créance qu'a l'associée unique sur la Société.

Suivant un certificat de la gérance de la Société daté en date de ce jour, la créance s'élève à un montant total de six millions neuf cent vingt-quatre mille neuf cent cinquante-deux euros (EUR 6.924.952,-) et la partie de la créance apportée s'élève à un montant de vingt-neuf mille deux cent soixante-dix euros (EUR 29.270,-) et est certaine, liquide et exigible.

La différence entre la valeur nominale des nouvelles parts sociales émises et la valeur de l'apport en nature sera transférée à un compte de prime d'émission de la Société.

Le certificat mentionné ci-avant ainsi que le bilan de la Société datés en date de ce jour, après avoir été signés *ne varietur* par le mandataire au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

72615

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'associée unique de la Société décide de modifier l'article 5.1. des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.1.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de quarante et un mille sept cent soixante-dix euros (EUR 41.770,-) représenté par mille six cent soixante-dix (1.670) parts sociales nominatives ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital sont évalués à environ EUR 1.800,- mille huit cents euros)

Le notaire soussigné, qui connaît et comprend langue anglaise, déclare que la partie comparante, dûment représentée, l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Leclère, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, vol. 153S, fol. 51, case 1. – Reçu 292,70 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 12 juin 2006.

T. Metzler.

(055134.03/222/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

VECTOR INVESTMENTS A2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 115.492.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 12 juin 2006.

T. Metzler.

(055135.03/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

DIGITAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 110.216.

EXTRAIT

L'associé unique de la Société, DIGITAL LUXEMBOURG HOLDING COMPANY, LLC a fait apport de la totalité des parts sociales de la Société à DIGITAL LUXEMBOURG II, S.à r.l. aux fins de constituer cette dernière, le 4 août 2005. A compter de cette cession de parts, en date du 4 août 2005, dûment acceptée par la Société, DIGITAL LUXEMBOURG II, S.à r.l. est devenu l'associé unique de la Société.

Il résulte d'un second contrat de cession en date du 30 décembre 2005, que l'associé unique de la Société, DIGITAL LUXEMBOURG II, S.à r.l. a fait l'apport de la totalité de ses parts sociales à DIGITAL NETHERLANDS I BV.

A compter du 30 décembre 2005, DIGITAL NETHERLANDS I BV, société à responsabilité limitée de droit hollandais (besloten vennootschap), avec siège social Frederik Roeskestraat 123, 1-hg, 1076 EE Amsterdam, Pays-Bas, devient l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052708.03/1035/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

72616

PARATY CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 65.139.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00569, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(052657.03/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

WIZART INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 100.948.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00600, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(052659.03/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

OBELISQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 37.047.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00535, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(052664.03/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

LOCAPRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 64.987.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour LOCAPRESS S.A.

Signature

(052670.03/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

RESTO DPS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 2, rue des Tilleuls.
R. C. Luxembourg B 96.104.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour RESTO DPS, S.à r.l.

Signature

(052672.03/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

W.L.F. WORLD LINE FORMULA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.769.

L'an deux mille six, le dix-huit avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de W.L.F. WORLD LINE FORMULA S.A., R.C.S. Luxembourg Numéro B 64.769 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, consituée par acte reçu de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 8 juin 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 610 du 24 août 1998.

Les statuts de la société ont été modifiés par acte reçu du même notaire en date du 21 juillet 1999 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 819 du 4 novembre 1999.

La séance est ouverte à 12.00 heures sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les six cents (600) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de six cent mille euros (EUR 600.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Suppression de toute référence au capital autorisé.

2. Suppression de toute référence à une délégation de pouvoir quant à la gestion journalière de la société.

3. Modification de la date d'assemblée générale annuelle et modification subséquente de l'article 9 des statuts.

4. Refonte des statuts.

5. Démission d'un administrateur, décharge à lui donner et nomination d'un nouvel administrateur en son remplacement.

6. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Toute référence au capital autorisé est supprimée des statuts.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de supprimer des statuts toute référence à la délégation de la gestion journalière de la société par le conseil d'administration à un administrateur, directeur, gérant, ou autre agent.

Troisième résolution

Conformément aux nouvelles dispositions législatives prescrivant l'approbation des comptes annuels endéans six mois après la clôture de chaque exercice comptable, l'assemblée générale décide de modifier la date d'assemblée générale annuelle qui sera désormais fixée au 15 mai de chaque année à 16.00 heures.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, il est procédé à une refonte complète des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de W.L.F. WORLD LINE FORMULA S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations financières dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de son portefeuille. Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social.

Plus particulièrement, elle a pour objet la commercialisation dans le domaine des produits tabagiques tels que tabacs, pipes, cigares, cigarettes, briquets et tous les accessoires liés au commerce du tabac en général.

Elle pourra également constituer des filiales et succursales, au Luxembourg ou à l'étranger, ayant pour objet la commercialisation dans le domaine des produits tabagiques tels que tabacs, pipes, cigares, cigarettes, briquets et tous les accessoires liés au commerce du tabac en général.

Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Art. 3. Le capital social est fixé à six cent mille euros (EUR 600.000,-) divisés en six cents (600) actions avec une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Relève de la compétence exclusive de l'assemblée générale des actionnaires:

- Les ventes de participations;
- Les décisions de mettre en liquidation les sociétés dans lesquelles une participation est détenue;
- Les engagements de la société pour les émissions d'obligations, la mise en gage d'avoirs de la société et l'octroi de garanties.

Le conseil d'administration doit désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par les signatures conjointes d'un administrateur et du président du conseil d'administration.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 15 mai à 16.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Cinquième résolution

Il est pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, né le 2 décembre 1943 à Esch-sur-Alzette, Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, de son mandat d'administrateur.

Par décision spéciale, décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Monsieur Sébastien Graviere, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy, France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg est nommé en son remplacement.

Il poursuivra le mandat de son prédécesseur.

Sixième résolution

Monsieur Giancarlo Savinelli, administrateur de sociétés, né le 123 novembre 1960 à Milan, Italie, demeurant à via Galleria San Babila N° 4/C, Milan, Italie, est reconduit dans ses fonctions de président du conseil d'administration.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à 17.15 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, vol. 153S, fol. 31, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

J. Elvinger.

(055132.03/211/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

W.L.F. WORLD LINE FORMULA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 64.769.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42377 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(055133.03/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

DIAFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.544.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature

(052674.03/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

SANDERSON INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 55.979.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 26 juillet 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 567 du 5 novembre 1996. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 23 juillet 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 620 du 7 novembre 1997, en date du 8 décembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 180 du 26 mars 1998, en date du 13 janvier 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 313 du 6 mai 1998, en date du 2 mars 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 396 du 2 juin 1998 et en date du 11 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 145 du 5 mars 1999. Le capital social a été converti en euros dans le cadre des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, suivant assemblée générale du 21 décembre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 683 du 3 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

SANDERSON INTERNATIONAL

Signature

(052789.03//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

72620

MARVIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 83.795.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006, que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01463. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052677.03/6312/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

ANANAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 102.405.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006, que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01466. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052678.03/6312/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

PRIMOREC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4503 Differdange, Portail 3.
R. C. Luxembourg B 82.849.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR00771, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052679.03/571/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

WESTLEY INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 55.040.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 14 mai 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 422 du 29 août 1996. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 14 juillet 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 760 du 20 octobre 1998 et en date du 22 octobre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 9 du 7 janvier 1999. Les statuts ont ensuite été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 20 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 690 du 29 août 2001. Le capital social a été converti en euros dans le cadre des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, suivant assemblée générale du 21 décembre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 633 du 24 avril 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01377, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

WESTLEY INTERNATIONAL, Société Anonyme

Signature

(052785.03//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

72621

GEYSER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 16.041.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 2006

Le mandat d'administrateur de Monsieur Gérard Cotton, demeurant à Waterloo, et de Monsieur Luigi Santambrogio, demeurant à Londres, venant à échéance, l'Assemblée décide de les réélire pour un terme d'un an. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

Madame J. Iweins d'Eeckhoutte, avec adresse professionnelle au Luxembourg, a présenté sa démission en qualité d'Administrateur avec effet au 12 décembre 2005. En sa séance du 13 décembre 2005, le conseil a coopté Monsieur Axel van der Mersch, demeurant à Luxembourg, pour achever le mandat devenu vacant qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes au 31 décembre 2007. L'assemblée ratifie cette cooptation.

L'assemblée réélit pour un terme d'un an, la société MAZARS S.A., Réviseurs d'entreprises et Experts comptables, ayant son siège social à Luxembourg, représentée par son Associé Monsieur Philippe Slendzack en qualité de Commissaire aux Comptes. Le mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 28 avril 2006.

A. van der Mersch
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2006, réf. LSO-BQ01258. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052765.03/657/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

ARCELOR PROJECTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 15.946.

Extrait du procès-verbal de la réunion d'une Assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 31 mai 2006

1. L'Assemblée générale prend acte de la démission des Messieurs Philippe Capron, Laurent David et Vincent Gillet, administrateurs. Elle décide, à l'unanimité, de nommer en remplacement de ces derniers Messieurs Juan Maña Herranz, Vincent Maréchal et Madame Marie-Françoise Terlier, tous avec adresse professionnelle au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg. Monsieur Maña Herranz, Monsieur Maréchal et Madame Terlier achèveront les mandats des administrateurs démissionnaires, mandats qui viendront à expiration lors de l'Assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2007.

Dorénavant le Conseil d'administration se composera comme suit:

MM. Juan Maña Herranz,
Patrick Tanson,
Vincent Maréchal,

Mme Marie-Françoise Terlier.

Pour extrait conforme

V. Maréchal / M.-F. Terlier

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR00770. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052766.03/571/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

ISPRAT, Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 62.236.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01464. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052684.03/6312/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

72622

EICHYS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 102.736.

Sous toutes réserves, nous vous confirmons la dénonciation du siège de la société EICHYS INVESTMENTS S.A.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

SICRIS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052688.02//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

EICHYS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 102.736.

Par la présente nous vous informons que nous démissionnons de notre poste d'Administrateur de votre société avec effet au 1^{er} mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

UVENSIS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01015. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052690.02//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

EICHYS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 102.736.

Par la présente nous vous informons que nous démissionnons de notre poste de Commissaire aux comptes de votre société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

SPR SERVICES INC

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01017. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052699.02//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

FIMERIS, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 66.968.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 23 octobre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 24 du 15 janvier 1999. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 16 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 147 du 15 février 2000 et en date du 21 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 685 du 28 août 2001. Le capital social a été converti en euros dans le cadre des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, suivant assemblée générale du 21 décembre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 632 du 23 avril 2002. Les statuts ont ensuite été modifiés suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, en date du 19 décembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 124 du 7 février 2003 et en date du 18 décembre 2003, public au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 193 du 17 février 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

FIMERIS

Signature

(052790.03//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

72623

ARCELOR HOLDING, Société à responsabilité limitée

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 102.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR00772, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052682.03/571/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

ALLIANCE SANTE EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.727.

Le bilan au 15 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

Signature.

(052683.03/312/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

LUMINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 41.122.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01454. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052691.03/6312/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

IIG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 54.583.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09505, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

(052693.03/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

TELEMAQUE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.
R. C. Luxembourg B 22.648.

L'état des actifs nets au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01721, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

A. Marguet.

(052736.03//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

72624

FRABEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 30.843.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09502, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

(052695.03/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

PAI INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 66.839.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01456. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052696.03/6312/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

JUVACO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 51.075.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

(052697.03/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2006.
